



Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2025/1015.

Avis d'enquête publique (annexe 26).

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme .

La SRL LA SAMBRIENNE représentée par Monsieur PHILIPPART a introduit une demande ayant trait à un(des) bien(s) sis Avenue Paul Pastur, 241 à 6032 Mont-sur-Marchienne et cadastré(s) 14 A 155B10.

Le projet consiste en la construction de 14 logements préfabriqués haute performance environnementale ;
L'enquête publique est organisée pour les motifs suivants :

- Le projet s'écarte du SOL: non conforme du point de vue de la destination, du gabarit, des matériaux, des toitures et de la zone de cours et jardins
- Application du décret du 6/2/2014 relatif à la voirie communale en raison de la création de voirie ;
- Elle est réalisée en vertu de l'article(des articles) D.IV.41 et R.IV.40-1 §1er 7° du CoDT.

L'enquête publique se déroule du **09/01/2026 (date début affichage)** au **12/02/2026 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : permisurbanisme@Charleroi.be ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly – rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Nathalie CHAUFOURAUX, téléphone : 071/86.38.00, mail : permisurbanisme@Charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/1015, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 14/01/2026 au 12/02/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l' Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- par courrier électronique (seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : PermisUrbanisme@Charleroi.be.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 14/01/2026 au 12/02/2026 sur rendez-vous auprès de Madame Nathalie CHAUFOURAUX ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 12/02/2026 à 13:00 h à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 05/01/2026,

Le Directeur général,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Inspecteur général

Pour le Bourgmestre,
Par délégation,
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.



(s) Tanguy LUAMBUA,
9ème Échevin

CONTACT
Cellule Technique
Service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée, 1
6060 GILLY
T. 071/863800
Mail : PermisUrbanisme@Charleroi.be